

**Procès verbal**  
**Assemblée générale de la SOGÉÉCOM**  
**8 février 2011, Vivoir**

0. Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture de l'assemblée à 12 :14

*Proposée par Herman Goulet*  
*Appuyée par Jérôme Briand*  
*Adoptée à l'unanimité*

0.2 Praesidium

Qu'Émilie Champoux et Élise Carrier-Martin agissent respectivement comme présidente et secrétaire d'assemblée.

*Proposée par Herman Goulet*  
*Appuyée par Hugo Roy*  
*Adoptée à l'unanimité*

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Que l'ordre du jour de l'assemblée soit le suivant :

- |  |                            |
|--|----------------------------|
| 0. Procédures d'ouverture                  |                            |
| 0.1 Ouverture                              | 2. Élections partiel       |
| 0.2 Praesidium                             |                            |
| 0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour | 3. Prévision budgétaires   |
| 0.4 Lecture et adoption du procès-verbal   | 4. perspective de luttes   |
| 0.5 avis de motion                         | 5. Procédures de clôture   |
| 1. Point d'information                     | 5.1 Questions à l'exécutif |
| 1.1 Calendrier                             | 5.2 Varia                  |
| 1.2 Bibliothèque                           | 5.3 Levée                  |
| 1.3 Retour sur la session                  |                            |

*Proposée par Julien McDonald*  
*Appuyée par Simon Julien Lacroix*  
*Adoptée à l'unanimité*

Amendement :

De déplacer le point 3 au point 2 et de décaler les autres points en conséquence.

*Proposée par Étienne Simard*  
*Appuyée par Simon Julien Lacroix*  
*Rejeté à majorité*

Vote sur la principale :

*Adoptée à l'unanimité*

#### 0.4 Lecture et adoption du procès-verbal

Que l'on adopte tel quel le procès-verbal de l'assemblée générale du 19 octobre 2010.

*Proposée par Catherine Mailloux*

*Appuyée par Louis-Philippe Vérroneau*

*Adoptée à l'unanimité*

#### 0.5 avis de motion

1 Dépôt d'avis de motion par Camille Duranceau :

Que l'annexe D des statuts et règlement de la SOGÉÉCOM soit modifiée afin d'inclure le Club de plein air et voyage le Mistral:

Club de Plein air et Voyage Le Mistral :

Le Mistral est dédié à l'organisation et la promotion d'activités de plein air et de voyage ainsi qu'à l'aide individuelle pour toute recherche d'informations ou de documentation concernant le plein air et les voyages.

2 Dépôt d'avis de motion par Dartagnan Simard :

Que soit ajouté à l'annexe F des statuts et règlements de la SOGÉÉCOM l'article 3.9 Destitution et qu'il soit articulé de la façon suivante : advenant qu'une membre du comité exécutif de la radio ne soit plus étudiante, celle-ci perd automatiquement son poste.

3 Avis de Motion déposé par Herman Ouellet- Goulet :

Considérant que l'horaire de cours des étudiantes à la formation continue ne permettra généralement pas à la déléguée à la formation continue de se présenter aux réunions du Conseil exécutif;

Considérant que le quorum est parfois difficile à obtenir et que cela peut empêcher la bonne conduite des mandats des déléguées;

Considérant que la déléguée à la formation continue a d'abord le mandat de faire le pont entre les élèves de la formation continue et le Conseil exécutif, ainsi que de traiter les plaintes pédagogiques adressés par celles-ci, et que, par conséquent, sa présence aux réunions du Conseil exécutif est souhaitable mais non essentielle;

Que l'article 59, section 3, chapitre 4: Quorum; qui se lit comme suit:

“Le quorum de toute réunion du Conseil exécutif est fixé à la moitié plus un (1) des postes de déléguées comblés à l'exécutif.”

soit modifié de la manière suivante:

“Le quorum de toute réunion du Conseil exécutif est fixé à la moitié plus un (1) des postes de déléguées comblés à l'exécutif, **excluant le poste de déléguée à la formation continue.**”

4. Avis de motion déposé par Herman Goulet-Ouellet

Considérant que la SOGÉÉCOM a à cœur la défense des intérêts de ses membres;

Considérant que les étudiants qui ont recours au système de justice le font par nécessité;

Considérant que la SOGÉÉCOM est une organisation syndicale possédant des moyens financiers limités provenant majoritairement des cotisations étudiantes;

Que soit ajouté à la charte dans le Chapitre 7 – *Affaires Financières*, l'article 86, allant comme suit :

« Pour qu'une demande d'aide financière à la SOGÉÉCOM relative à des frais judiciaires concernant un cas de plainte précis – concernant les droits d'une étudiante membre – soit reçue en assemblée générale, elle doit avoir été portée à l'attention du conseil exécutif de la SOGÉÉCOM **avant le début des dîtes procédures judiciaires.**

L'intention de faire ladite demande doit être annoncée à une réunion du conseil exécutif ayant quorum au moins une semaine avant la tenue d'une assemblée générale.

Le conseil exécutif de la SOGÉÉCOM doit avoir pris part activement aux procédures d'aide juridique.

Dans le cas où une demande serait faite en assemblée sans que le conseil exécutif en ait été informé dans le délai prescrit, la demande sera reporté à l'assemblée suivante.

Seule l'assemblée générale peut refuser ou entériner une demande. Le conseil exécutif n'a en aucun cas le droit de refuser qu'un étudiant dépose une telle demande. »

## 1. Point d'information

### 1.1 Calendrier

### 1.2 Bibliothèque

#### **Plénière de 5 minutes sur la bibliothèque.**

*Proposée par Catherine Mailloux  
Appuyée par Louis-Philippe Vérroneau  
Adoptée à l'unanimité.*

#### **De rallonger la plénière de 5 minutes.**

*Proposée par Louis-Philippe Vérroneau  
Appuyée par Catherine Mailloux  
Adoptée à majorité.*

Considérant qu'un climat d'étude favorable au travail intellectuel de qualité doit être priorisé dans une bibliothèque scolaire;

**Que la SOGÉÉCOM se positionne contre un plan d'aménagement de la bibliothèque qui ne tiendrait pas compte de la qualité des places assises et prioriserait la quantité à la qualité.**

**Que la SOGÉÉCOM se positionne en faveur d'une proportion minimum de 60% de places assises individuelles à la bibliothèque (cette proportion se calcule sur le total des places assises incluant les places de travail d'équipe.)**

*Proposée par Laurence Jutras  
Appuyée par Hugo Roy  
Adoptée à l'unanimité.*

Considérant que le 5<sup>e</sup> étage de la bibliothèque tel que proposé sur les plans d'aménagement n'est pas fonctionnel;

Considérant que les coupures budgétaires actuelles prévoient l'absence de tout personnel au 5<sup>e</sup> étage;

**Que la SOGÉÉCOM se positionne en faveur de la construction d'une salle d'études au 5<sup>e</sup> étage avec des mesures de réduction du bruit afin de permettre aux élèves d'avoir un espace de travail tout en conservant un climat calme à la bibliothèque.**

*Proposée par Catherine Mailloux*

*Appuyée par Steve Booth*

**Proposition d'amendement : D'ajouter -et salle de travail en équipe- après -salles d'études-.**

*Proposée par Catherine Mailloux*

*Appuyée par Steve Booth*

*Adoptée à majorité*

Vote sur la principale :

*Adoptée à l'unanimité*

**Que la SOGÉÉCOM entame une escalade des moyens de pression, afin que les exigences des étudiant-e-s concernant la bibliothèque soient respectées par l'administration.**

*Proposée par Jérôme Briand*

*Appuyée par Louis-Philippe Verroneau*

*Adoptée à l'unanimité*

### 1.3 Retour sur la session

**Plénière de 5 minutes sur le bilan du conseil exécutif de la dernière session.**

*Proposée par Delphine Labrecque*

*Appuyée par Steve Booth*

*Adoptée à l'unanimité*

## 2. Élection Partiel

**Que les élections soient à main levée.**

*Proposée par Jérôme Briand*

*Appuyée par Artem Goutsal*

*Adoptée à l'unanimité*

**L'élection de Herman Ouellet au poste de coordonateur SOGÉÉCOM**

*Adoptée à l'unanimité*

**L'élection de Louis-Philippe Verroneau au poste de délégué a la pédagogie SOGÉÉCOM**

*Adoptée à majorité*

**L'élection de Eugénie Trégan au poste d'adjointe à la trésorerie SOGÉÉCOM**

*Adoptée à l'unanimité*

**L'élection de Vincent Patenaude comme adjoint a la pédagogie SOGÉÉCOM**

*Adoptée à l'unanimité*

**L'élection de Camille Duranceau comme adjointe aux affaires externes SOGÉÉCOM.**

*Adoptée à l'unanimité*

**L'élection de Steve Booth comme adjoint a la mobilisation SOGÉÉCOM.**

*Adoptée à l'unanimité*

**L'élection d'Alexandra Thomas au poste d'adjointe a l'animation culturelle.**

*Adoptée à l'unanimité*

**L'élection de Thomas D'Avignon comme adjoint a la coordination SOGÉÉCOM.**

*Adoptée à l'unanimité*

**L'élection de Fabien Vilmère comme adjoint aux affaires internes SOGÉÉCOM.**

*Adoptée à l'unanimité*

**L'élection de Laurent Goyette-Levac comme trésorier TDU.**

*Adoptée à l'unanimité*

**L'élection de Dartagnan Simard au poste de coordonnateur de la CREM.**

*Adoptée à l'unanimité*

**L'élection de Julien McDonald au poste de secrétaire a l'externe de la CREM.**

*Adoptée à l'unanimité*

### 3. Prévisions budgétaires

#### **Que l'on adopte les révisions budgétaires 2010-2011**

*Proposée par Daphnée Champoux*

*Appuyée par Louis-Philippe Vérroneau*

#### **Proposition d'amendement : De prendre 500\$ du coussin budgétaire pour ajouter 500\$ dans le poste budgétaire comité improvisation.**

*Proposée par Steve Booth*

*Appuyée par Gabriel Gagnon*

#### **Proposition de sous-amendement : De remplacer –du coussin budgétaire- par –du poste budgétaire cégep secour-.**

*Proposée par Jérôme Briand*

*Appuyée par Gabriel Gagnon*

*Adoptée à l'unanimité*

#### **Question préalable sur l'amendement**

*Proposée par Mathieu B.Girard*

*Adopté a majorité*

#### **Vote sur l'amendement :**

*Adopté a majorité*

#### **Vote sur la principale :**

*Adopté a majorité*

### 4. Perspective de luttes

#### **Plénière de 10 minutes sur les perspectives de luttes.**

*Proposée par Louis-Philippe Vérroneau*

*Appuyée par Steve Booth*

*Rejeté a majorité*

#### **Que la SOGÉÉCOM participe à la manifestation du 10 février.**

*Proposée par Jérôme Briand*

*Appuyée par Louis-Philippe Vérroneau*

*Adoptée à l'unanimité*

#### **Que la SOGÉÉCOM continue la signature de pétitions contre la hausse de frais auprès de ses membres et que cette pétition soit remise à la députée provinciale de la circonscription avec une grande délégation d'ici le 1er mars 2011.**

*Proposée par Alix Grenier*

*Appuyée par Jérôme Briand*

*Adoptée à l'unanimité*

**Que l'on participe à la manifestation du 12 mars 2011.**

*Proposée par Mathieu B. Girard*

*Appuyée par Amnay Ziani*

*Adoptée à l'unanimité*

**Que l'ASSÉ réitère sa participation à la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, mais priorise la lutte contre la hausse de frais de scolarité dans son plan d'action.**

*Proposé par Louis-Philippe Verroneau*

*Appuyée par Thomas D'Avignon*

**Proposition d'amendement : De remplacer –lutte contre la hausse des frais de scolarité- par – pour la gratuité scolaire-.**

*Proposé par Steve Booth*

*Appuyé Jérôme Briand*

**Proposition de sous-amendement : De remplacer – de remplacer lutte contre la hausse des frais de scolarité- par –ajouter-.**

*Proposé par Alexandra Thomas*

*Appuyé par Amnay Ziani*

*Adoptée a majorité*

**Vote sur l'amendement :**

*Adopté a l'unanimité*

**Vote sur la principale :**

*Adopté a l'unanimité*

**Que l'ASSÉ participe à la manifestation de l'Alliance sociale et de la Coalition en veillant à diffuser ses revendications spécifiques par la formation d'un contingent et/ou la diffusion de matériel d'information.**

*Proposé par Delphine Labrecque*

*Appuyée par Alessandra Thomas*

**Proposition d'amendement : d'ajouter a la fin de la proposition -et que l'ASSÉ organise sa propre manifestation a la fin du mois de mars 2011-.**

*Proposé par Amnay Ziani*

*Appuyée par Simon- Julien Lacroix*

*Adoptée à l'unanimité*

**Vote sur la principale :**

*Adoptée à l'unanimité*

**Que le SOGÉÉCOM dénonce le discours économique (développement durable) et le manque d'utilisation de moyens d'envergure (perturbation économique et politique) de l'Alliance sociale**

*Proposé par Mathieu B. Girard*

*Appuyée par Catherine Mailloux*

*Adoptée à l'unanimité*

**Que l'ASSÉ organise une campagne de perturbation économique et politique contre la hausse des frais de scolarité pendant le mois de mars, qui culminera avec une manifestation nationale fin mars.**

*Proposé par Delphine Labrecque*

*Appuyée par Catherine Mailloux*

*Adoptée à l'unanimité*

**Plénière de 10 minutes sur les autres perspectives de lutte.**

*Proposé par Amnay Ziani*

*Appuyée par Mathieu B. Girard*

*Adoptée à l'unanimité*

**Proposition d'amendement : De réduire le temps de plénière a 5 minutes.**

*Proposé par Jérôme Briand*

*Appuyée par Simon-Julien Lacroix*

*Rejeté à majorité*

**Vote sur la principale :**

*Adopté a majorité*

**Proposition privilégié : Demande de quorum.**

**Le quorum n'est pas atteint.**

## 5. Procédures de clôture

5.1 Questions à l'exécutif

5.2 Varia

5.3 Levée

*Proposée par*

*Appuyée par*

*Adoptée à l'unanimité*